Université Bishop's

Université Concordia

Université Laval

Université McGill

Université de Montréal

Université de Sherbrooke

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Université du Québec à Chicoutimi

Université du Québec à Montréal

Université du Québec en Outaouais

Université du Québec à Rimouski

Université du Québec à Trois-Rivières

École Nationale d'Administration Publique

École Polytechnique de Montréal

École de technologie supérieure

HEC Montréal

TÉLUQ

2017-2018

STATISTIQUES CONCERNANT LES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES

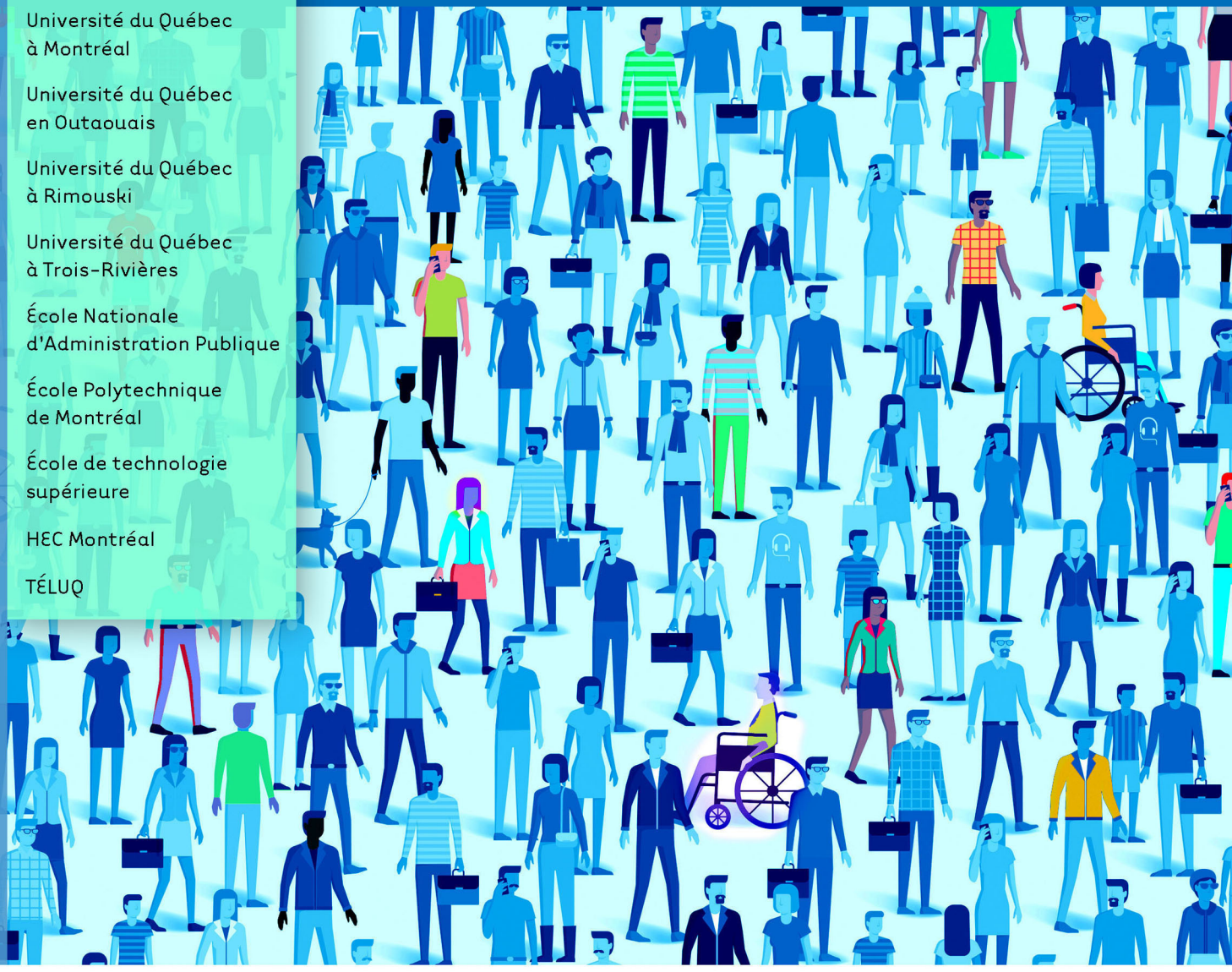

AQICESH

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE INTERUNIVERSITAIRE DES CONSEILLERS AUX ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

ÉLABORATION : Ysabelle Gagné
Daniel Tremblay

COUVERTURE : Rémi Filion

Éducation
et Enseignement
supérieur
Québec

Les étapes de préparation et de publication de cet ouvrage ont été rendues possibles grâce à une allocation du Secteur de l'enseignement supérieur du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Affaires étudiantes et institutionnelles) à l'AQICESH, au titre de partenaire dans la réalisation du programme « Soutien à l'intégration des personnes handicapées ».

« *Ayez le courage de suivre votre cœur et votre talent.*
L'un et l'autre savent ce que vous voulez réellement devenir. Le reste est secondaire. »

(Steve Jobs)

PRÉCISIONS SUR LES DONNÉES

La réalisation de ce document a été faite à partir des données fournies par les établissements universitaires. Comme presque tous ont leur propre façon de les compiler, il n'a pas été facile d'en faire un traitement uniforme. Il est donc important d'avoir en tête les considérations suivantes :

- Les données représentent les étudiantes et les étudiants en situation de handicap qui ont contacté le service responsable de ces dossiers dans leur institution universitaire. Donc, en général, ceux et celles qui ne s'y sont pas présentés, pour quelque raison que ce soit, ne sont pas recensés. Par ailleurs, ceux et celles qui n'ont pas droit à l'aide financière directe du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, mais qui ont demandé des accommodations ou nécessités une intervention sont comptés.

- La taxonomie utilisée pour les domaines d'études est celle choisie par le ministère de l'Éducation et l'Enseignement supérieur du Québec pour la relance des finissants universitaires[1]. Cependant, la catégorie « Arts et sciences » a été plusieurs fois mentionnée, alors qu'elle ne s'y retrouve pas. Ces données ont été regroupées dans « Sciences humaines ».

- Nous avons demandé aux universités de nous indiquer le nombre de nouveaux étudiants de même que le nombre d'étudiants étrangers faisant partie de leurs statistiques (ces deux données ne doivent pas s'additionner, car certains nouveaux sont étrangers aussi).

- **Par souci de confidentialité, les données par université ne sont plus affichées publiquement.**

Nous pensons que les données publiées dans ce document donnent un portrait assez juste de la réalité universitaire québécoise en ce qui concerne les étudiants et les étudiantes en situation de handicap.

[1]Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. *La relance à l'université / 2015*. [En ligne]. http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/Ministere/acces_info/Statistiques/Enquetes_Relance/Universite_Bac_Maitrise/Relance_universite_Bac-Mai_2015.pdf (Page consultée le 15 mai 2018).

TABLE DES MATIÈRES

- Établissements universitaires participants ..... page 2
- Le mot du Conseil d'administration..... page 3
- L'équipe 2017-2018 ..... page 4
- Définition des déficiences ..... page 5
- Répartition par genre ..... page 9
- Tableau comparatif des Universités ..... page 10
- Graphique comparatif des Universités ..... page 11
- Ensemble des universités québécoises ..... page 12
- Répartition par langue d'enseignement et déficience..... page 13
- Répartition par cycle et par déficience ..... page 14
- Répartition par langue d'enseignement et domaine d'études..... page 15
- Répartition par déficience et domaine d'études ..... page 16
- Annexe : Évolution 2013-2018 ..... page 20

ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES PARTICIPANTS

2017-2018

UNIVERSITÉ BISHOP'S

UNIVERSITÉ CONCORDIA

UNIVERSITÉ LAVAL

UNIVERSITÉ MCGILL

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE

HEC MONTRÉAL

TÉLUQ

Mot du Conseil d'administration

L'association, AQICESH, vous présente l'édition 2017- 2018 des « Statistiques concernant les étudiants en situation de handicap dans les universités québécoises ». Une fois de plus, nous sommes à même de constater une croissance concernant leur présence dans nos universités. Cela nous réjouit!

Nous vous rappelons que la totalité des 17 universités québécoises a contribué à la cueillette de données, offrant ainsi un portrait complet de la clientèle étudiante universitaire ayant une limitation fonctionnelle et faisant affaire avec nos services. La compilation des statistiques est offerte sur une base annuelle, selon le calendrier scolaire plutôt que trimestriel afin d'en faciliter la consultation et ce, en accord avec les commentaires reçus des compilations antérieures.

Chaque personne est unique. Les étudiants en situation de handicap le sont également et pour chacun d'eux nous leur levons notre chapeau, tellement leur courage et leur détermination nous impressionnent. Les sacrifices que leur demande l'engagement aux études sont énormes. Ils ont à démontrer doublement qu'ils ont une place dans leur programme, en plus de satisfaire aux exigences académiques. Ce sont des personnes exceptionnelles.

En terminant, nous remercions tous les membres de l'AQICESH, et plus particulièrement les membres du Conseil d'administration, pour le travail et le temps investi durant toute l'année.

Conseil d'administration

L'ÉQUIPE 2017-2018

Nicolas Fortin
Président par intérim
Université de Montréal
Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap

Patricia Diaz del Castillo
2e vice-présidente
Université McGill
Office for students with disabilities

Geneviève Cantin-Charté
Secrétaire
École nationale d'administration publique (ENAP)
Service aux étudiants

Mylène Bussières
Trésorière
Université Laval
Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap

Jean-Marie Gauthier
Agent de liaison

Pour nous joindre :

www.aqicesh.qc.ca

DÉFINITION DES DÉFICIENCES

La déficience visuelle grave (DV)

On reconnaît une déficience visuelle grave lorsque l'acuité visuelle de chaque œil, après les corrections au moyen de lentilles ophtalmiques appropriées, à l'exception des systèmes optiques spéciaux et des additions supérieures à 4.00 dioptries, est d'au plus 6/21, ou bien lorsque le champ de vision de chaque œil est inférieur à 60 degrés, dans les méridiens 180 degrés et 90 degrés, et que dans l'un ou l'autre cas, la personne est inapte à lire, à écrire ou circuler dans un environnement non familier.

La déficience auditive (DA)

Il y a une déficience quand la capacité auditive minimale est de 25 décibels. Lorsque l'oreille qui a la capacité auditive la plus grande est affectée d'une déficience auditive évaluée, selon la norme S3.6 de 1989 de l'American National Standard Institute, à au moins 70 décibels, en conduction, en moyenne sur les fréquences hertziennes 500, 1000 ou 2000, on parle de déficience auditive grave.

La déficience motrice (DM)

Elle est reconnue lorsqu'elle entraîne des limitations significatives et persistantes pour la personne dans l'accomplissement de ses activités quotidiennes : malformation ou anomalie des systèmes squelettiques, musculaires ou neurologiques responsables de la motricité du corps.

La déficience organique (DO)

Elle est reconnue lorsqu'elle entraîne des limitations significatives et persistantes pour la personne dans l'accomplissement de ses activités quotidiennes : trouble ou anomalie des organes internes faisant partie des systèmes cardio-respiratoire, gastro-intestinal et endocrinien.

Trouble du langage et de la parole (TLP)

Les personnes ayant une déficience du langage et de la parole sont celles dont la déficience est conséquente à des troubles neurologiques (tels que l'aphasie, la dysphasie ou l'audimutité, la dysfonction cérébrale) entraînant des incapacités significatives et persistantes au niveau de la communication.

Les troubles d'apprentissage (TA)

Les troubles d'apprentissage constituent une déficience entraînant des limitations d'ordre cognitif à cause de difficultés au niveau de la lecture, de la concentration, de la mémoire, de l'écriture, du calcul, du raisonnement, de la communication, de l'attention et des comportements socioaffectifs.

Les troubles de santé mentale (TSM)

Les troubles de santé mentale sont ceux répertoriés dans le DSM-V ou l'ICD-10 (ou plus récents) et dont la condition vécue par la personne requiert des accommodations pour réaliser ses études.

Le trouble déficitaire de l'attention (TDAH)

Le trouble déficitaire de l'attention, avec ou sans hyperactivité, est un problème neurologique qui entraîne des difficultés à inhiber (freiner) et à contrôler les idées (inattention), les gestes (bougeotte physique) et les comportements (impulsivité). (Bien qu'inscrit dans le DSM-V, nous avons décidé d'en faire une catégorie à part.)

Les troubles du spectre de l'autisme (TSA)

Les troubles du spectre de l'autisme (TSA) regroupent, dans une catégorie inclusive, l'autisme ou trouble autistique, le syndrome d'Asperger et le trouble envahissant du développement non spécifié. Les TSA sont tous caractérisés par des altérations ou des atypies dans quatre domaines de compétences : la socialisation, la communication, le jeu et l'imagination et la variété des intérêts et des comportements. (Bien qu'inscrits dans le DSM-V, nous avons décidé d'en faire une catégorie à part.)

STATISTIQUES GLOBALES 2017-2018

STATISTIQUES GLOBALES

Répartition par genre
des étudiantes et des étudiants
en situation de handicap dans le réseau universitaire québécois en 2017-2018

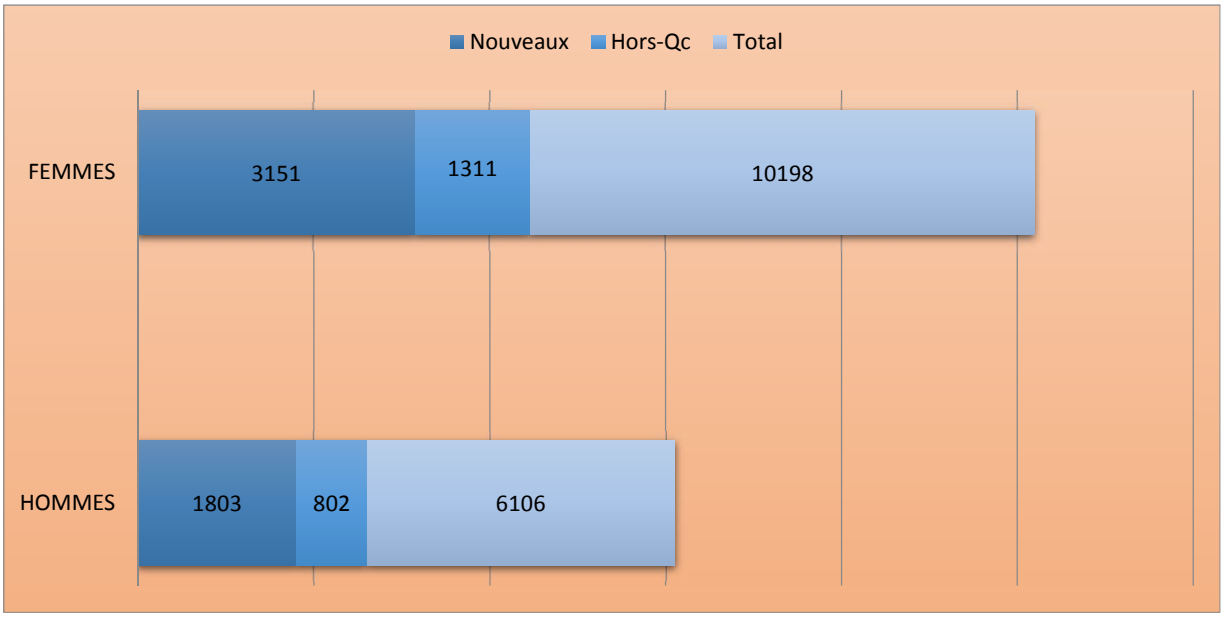

TABLEAU COMPARATIF DES UNIVERSITÉS
Année 2017-2018

UNIVERSITÉS	HOMMES	FEMMES	TOTAL			% QUÉBEC
				Nv	HQ	
Université Bishop's	100	137	237	98	108	1%
Université Concordia	968	1351	2319	700	472	14%
Université Laval	911	1434	2345	675	81	14%
Université McGill	793	1520	2313	736	1093	14%
Université de Montréal	626	1357	1983	684	90	12%
Université de Sherbrooke	547	743	1290		5	8%
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	29	95	124	52		0.8%
Université du Québec à Chicoutimi	148	279	427	120	12	2.6%
Université du Québec à Montréal	723	1541	2264	689	139	14%
Université du Québec en Outaouais	87	334	421	160	12	3%
Université du Québec à Rimouski	105	298	403	223	18	2%
Université du Québec à Trois-Rivières	198	513	711	246	2	4%
École nationale d'administration publique	4	7	11	4		0.1%
École Polytechnique de Montréal	180	82	262	93	25	1.6%
École de technologie supérieure	432	83	515	137	9	3.2%
HEC Montréal	182	225	407	259	39	2%
TÉLUQ	73	199	272	167	1	2%
Total	6106	10198	16304	5043	2106	

GRAPHIQUE COMPARATIF DES UNIVERSITÉS

ANNÉE 2017-2018

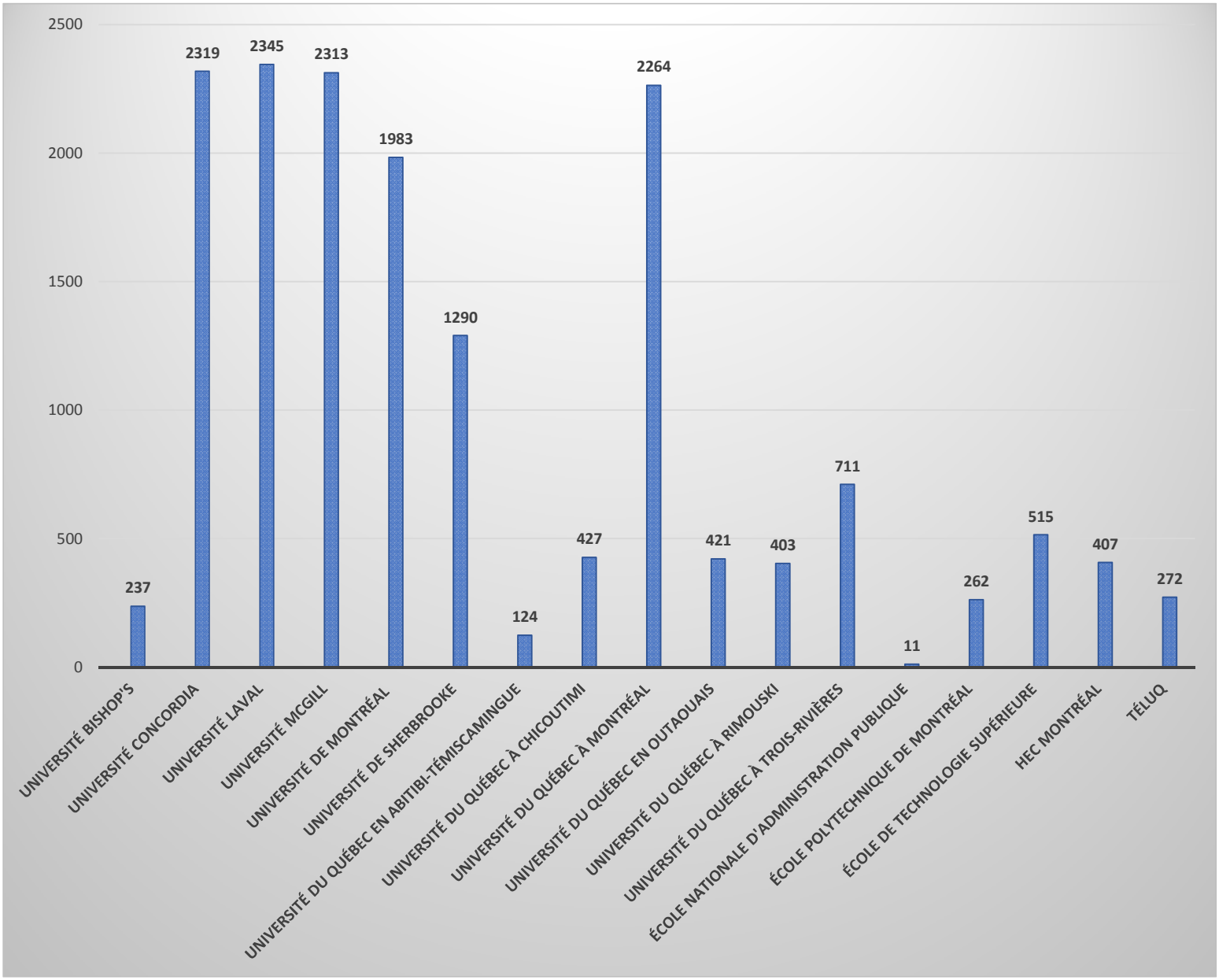

AUTRES GRAPHIQUES

ENSEMBLE DES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES

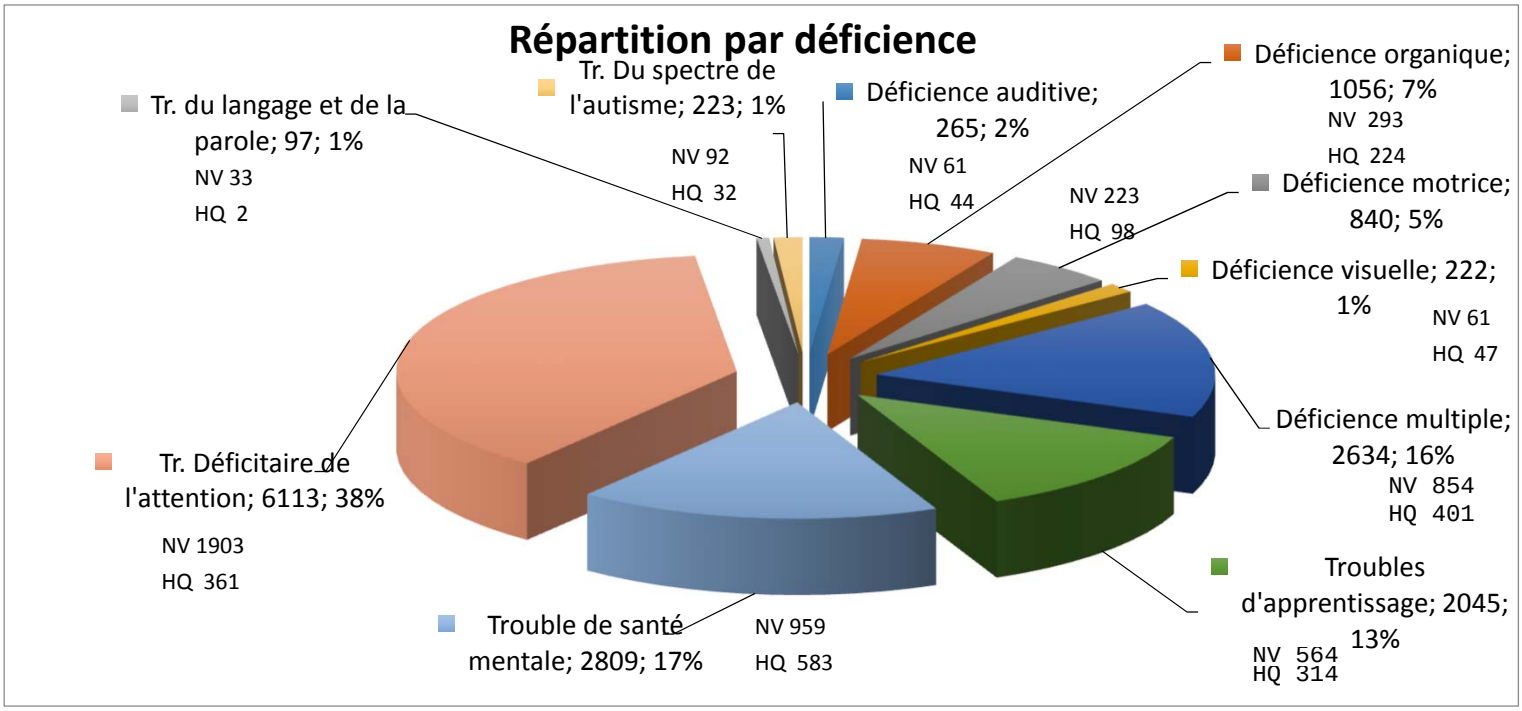

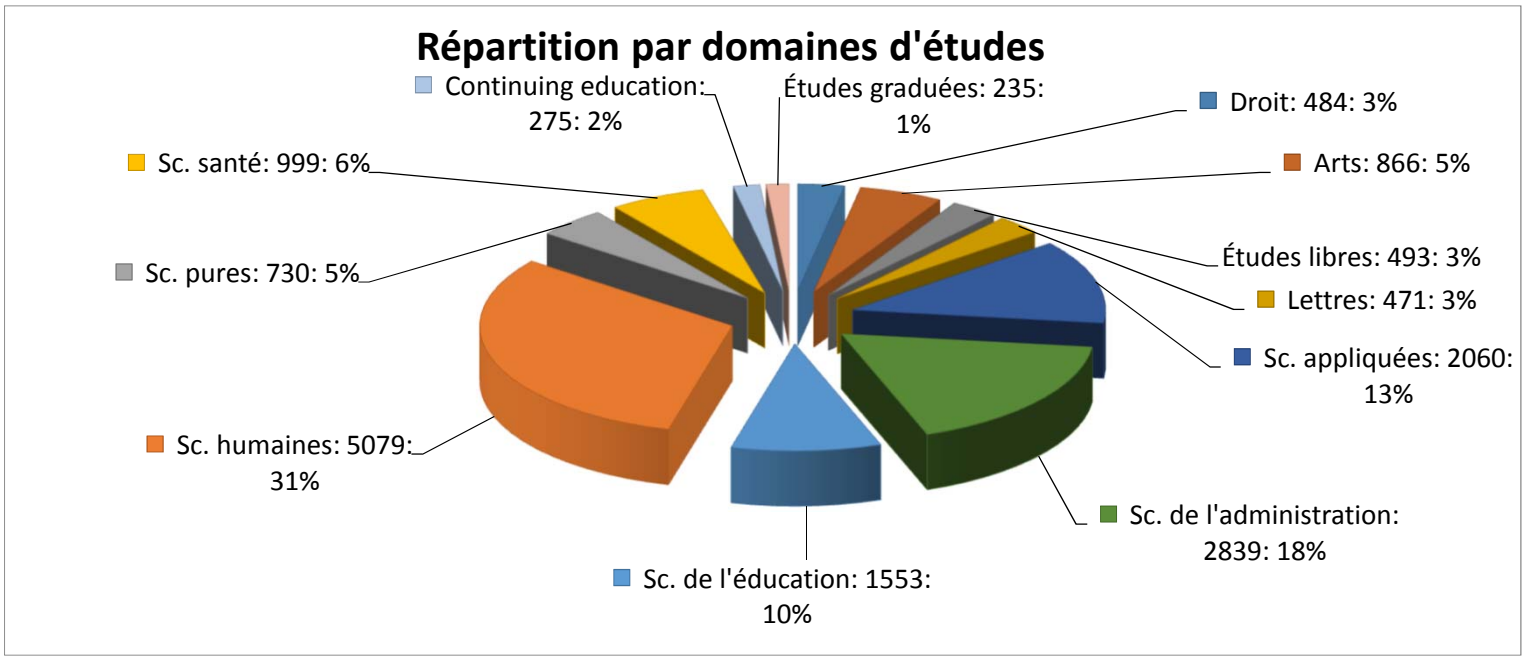

RÉPARTITION PAR LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET PAR DÉFICIENCE

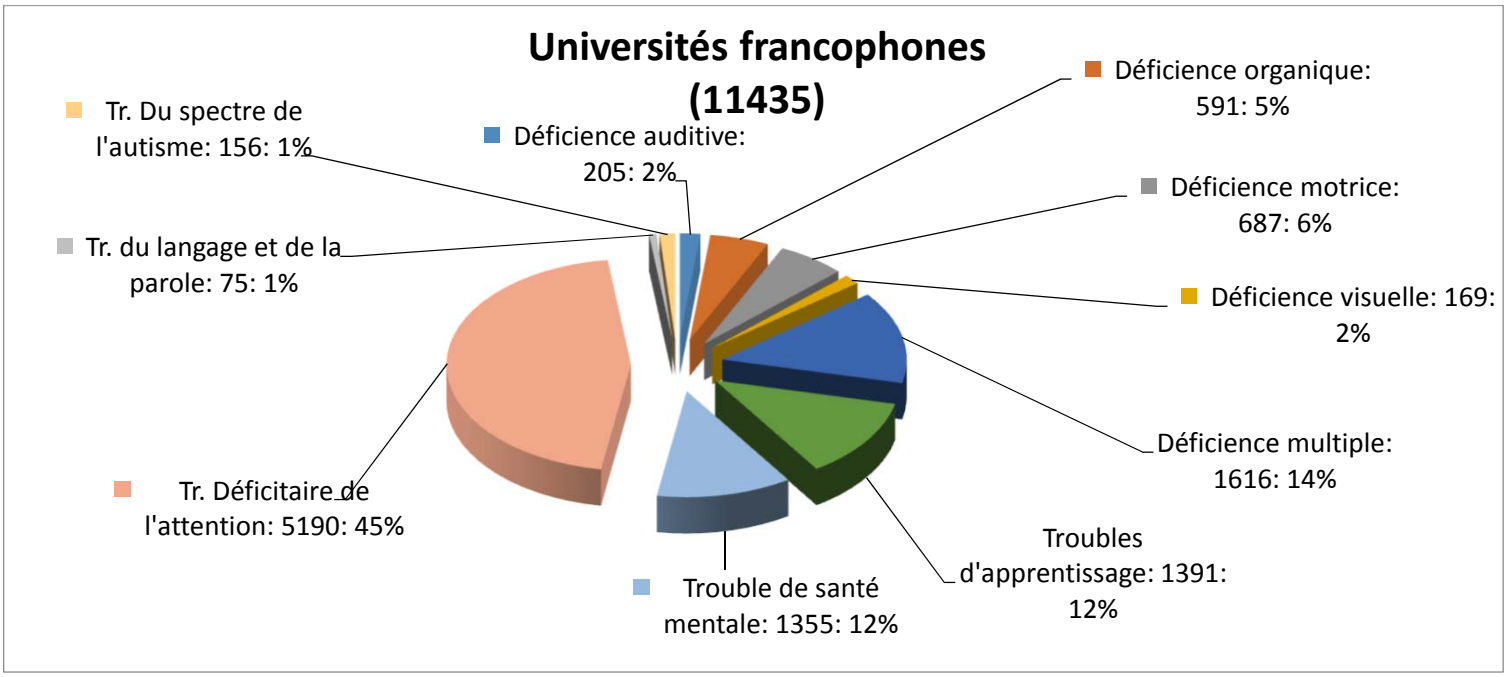

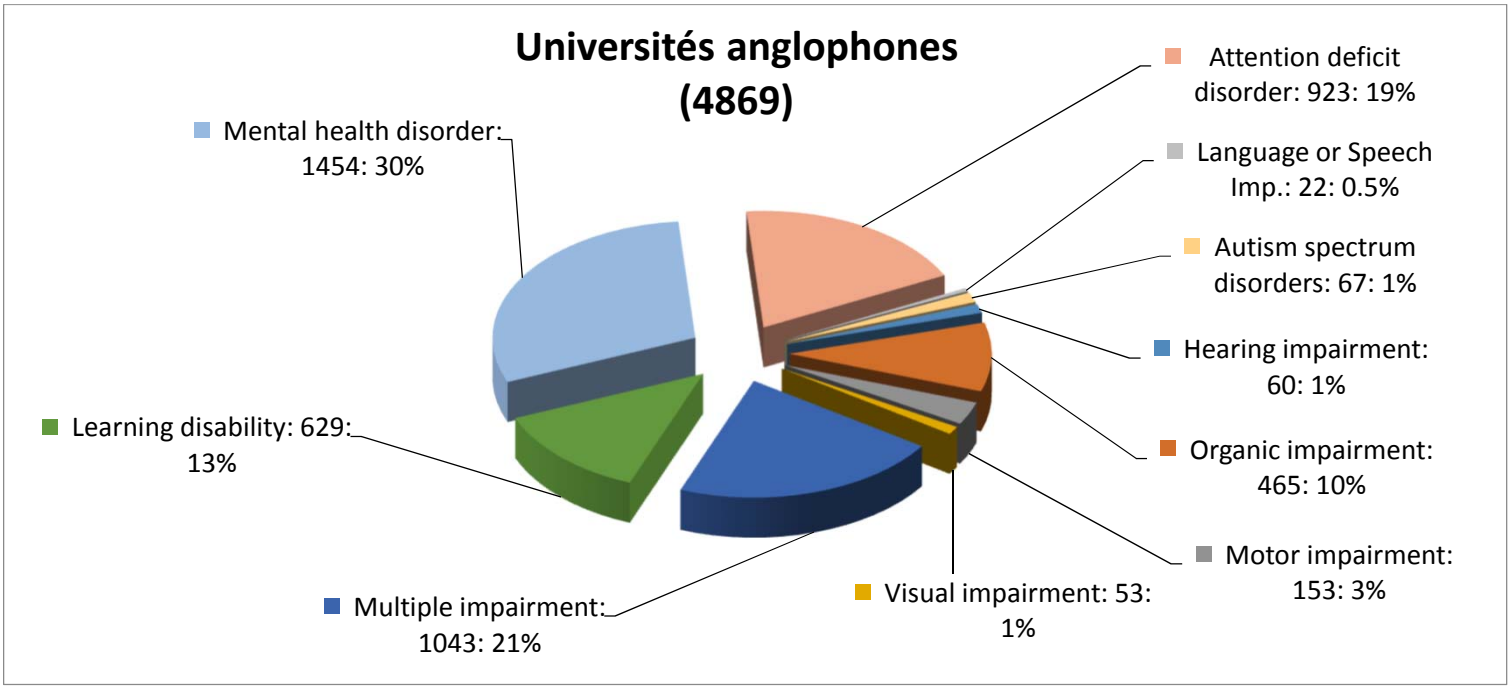

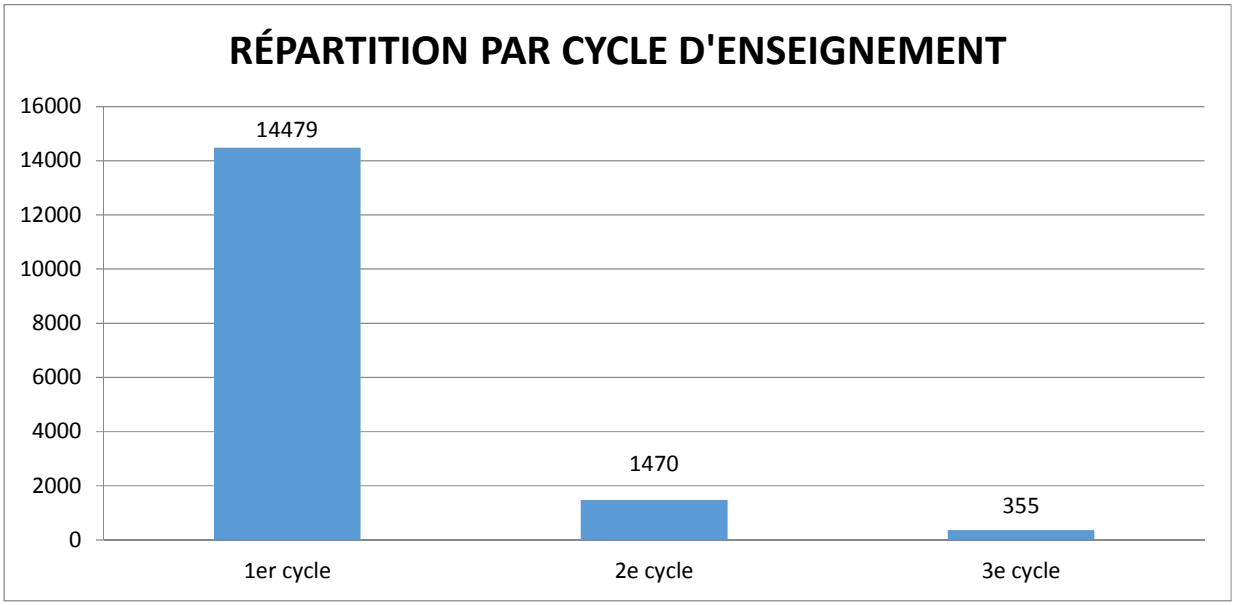

RÉPARTITION PAR CYCLE D'ENSEIGNEMENT ET PAR DÉFICIENCE

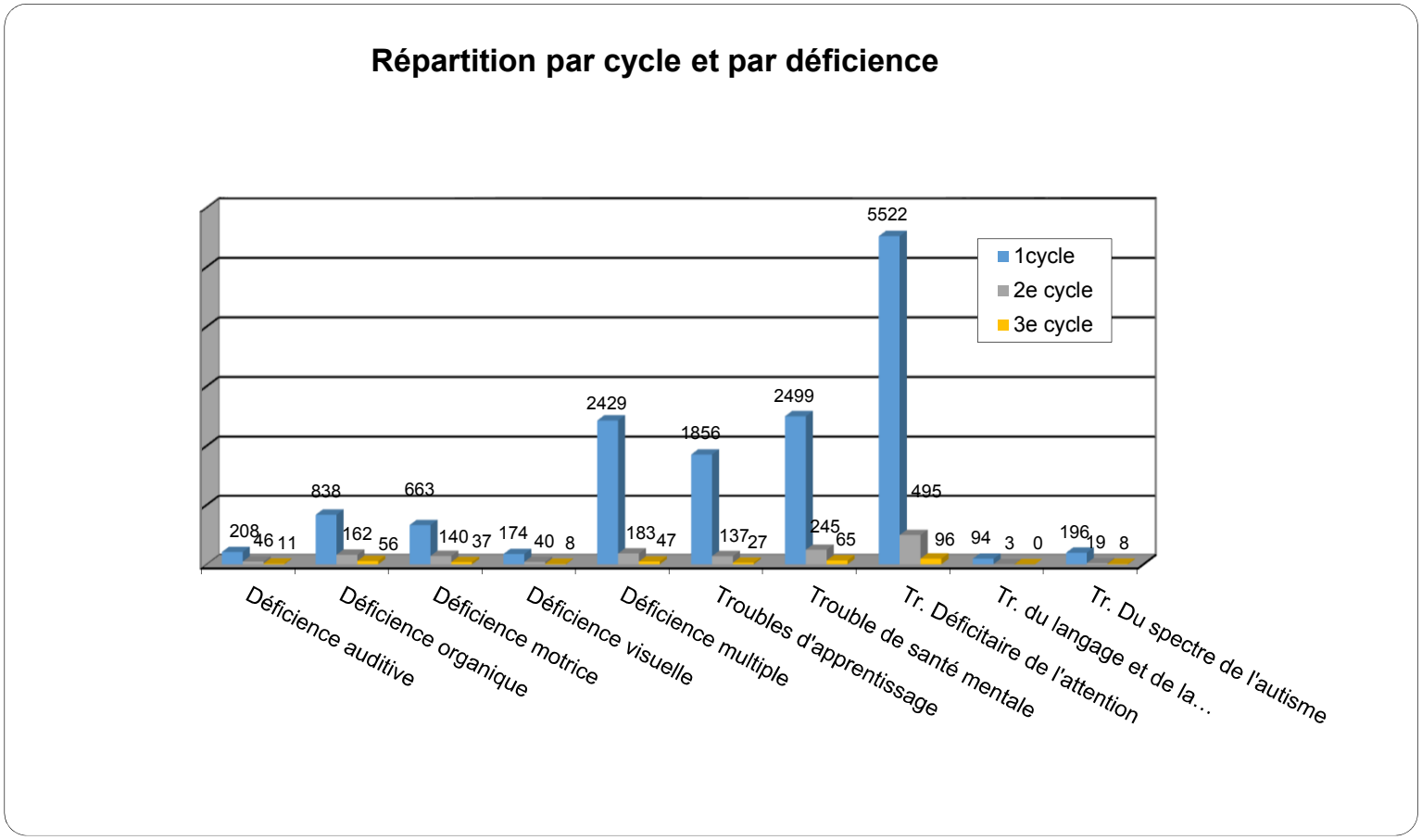

RÉPARTITION PAR LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET DOMAINE D'ÉTUDES

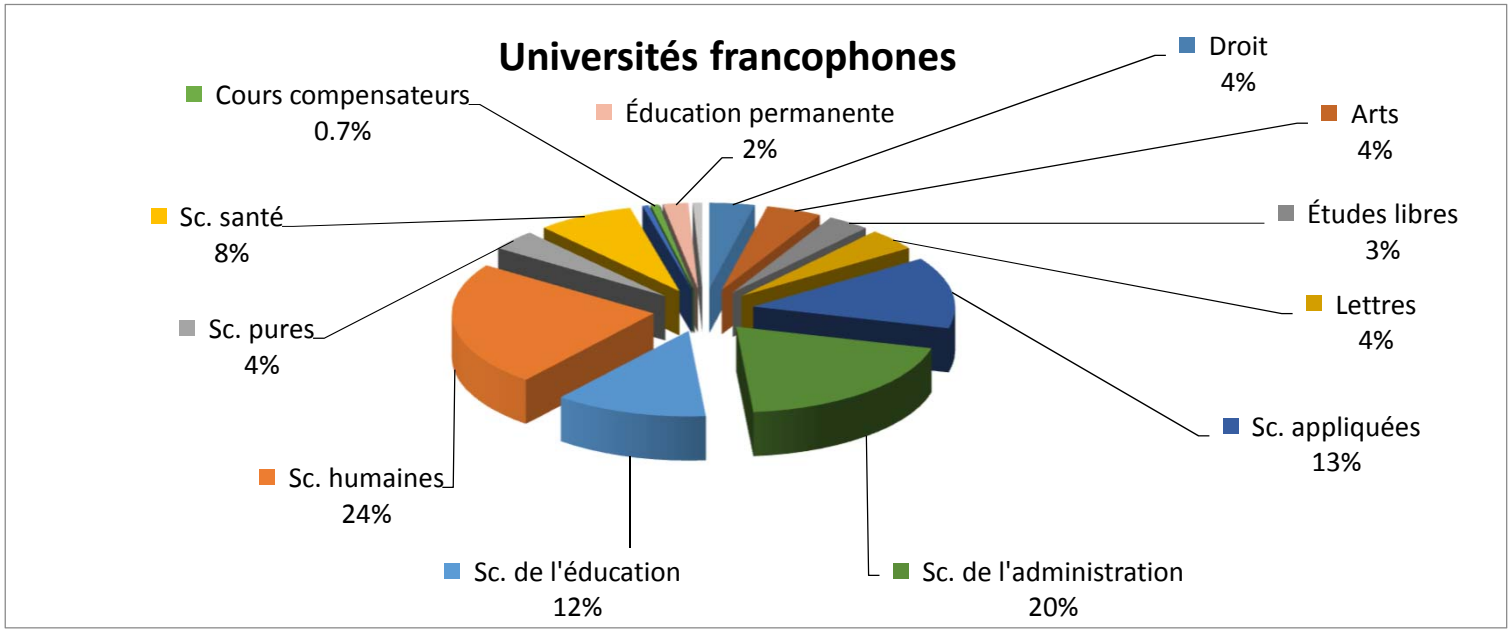

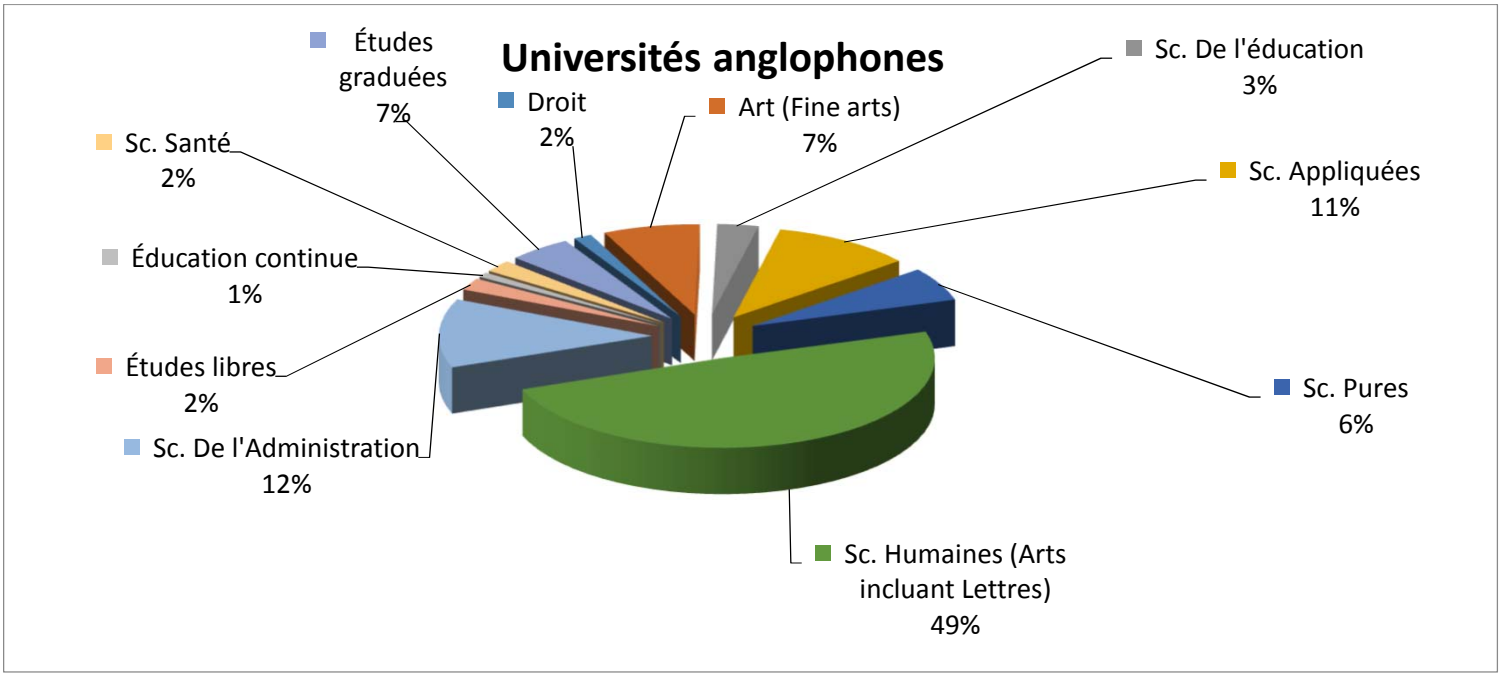

RÉPARTITION PAR DÉFICIENCE ET PAR DOMAINE D'ÉTUDES

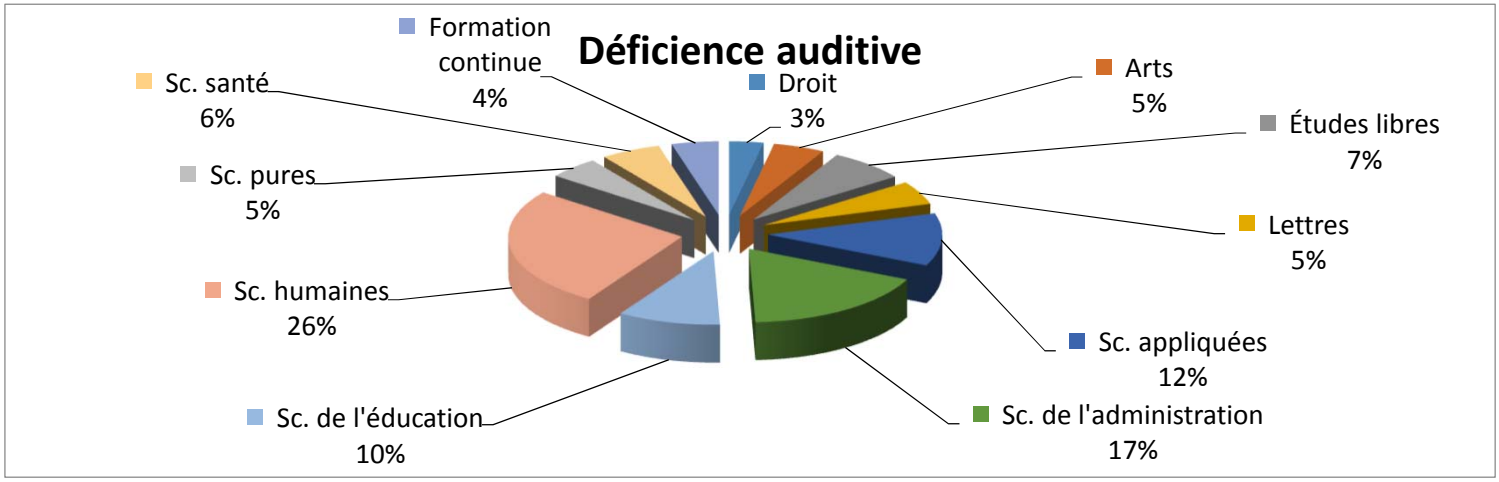

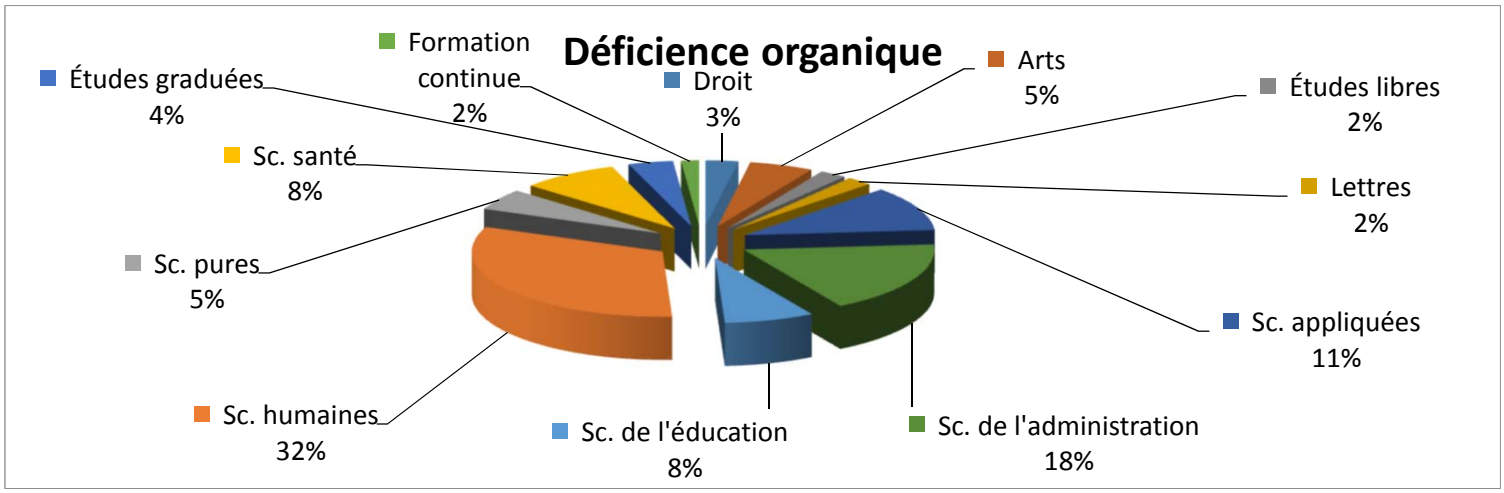

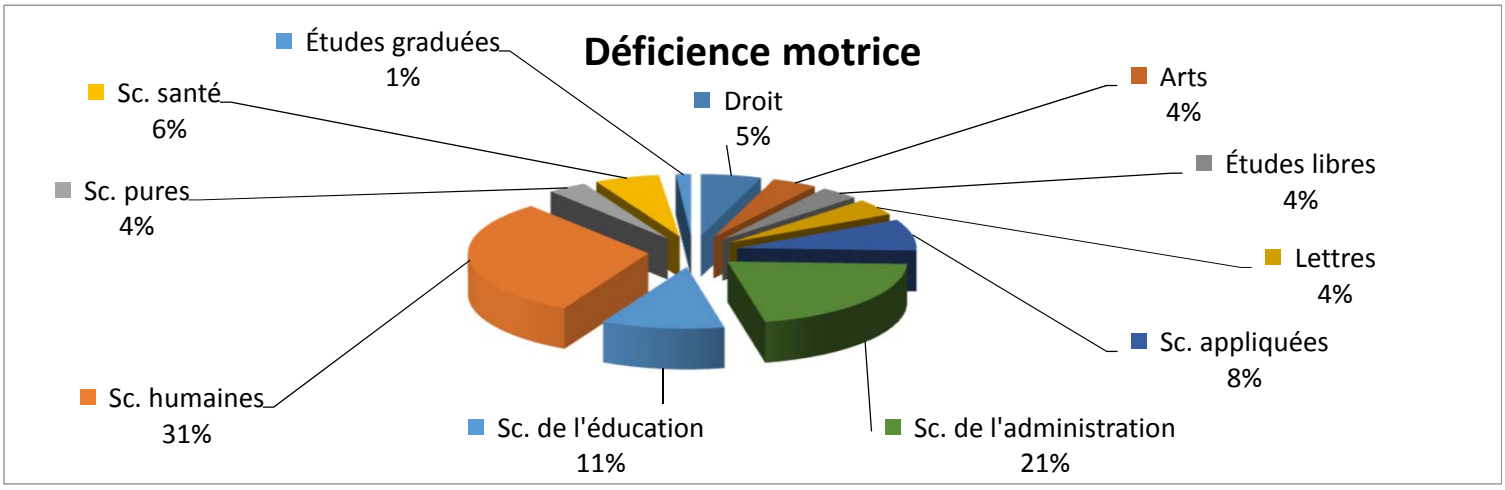

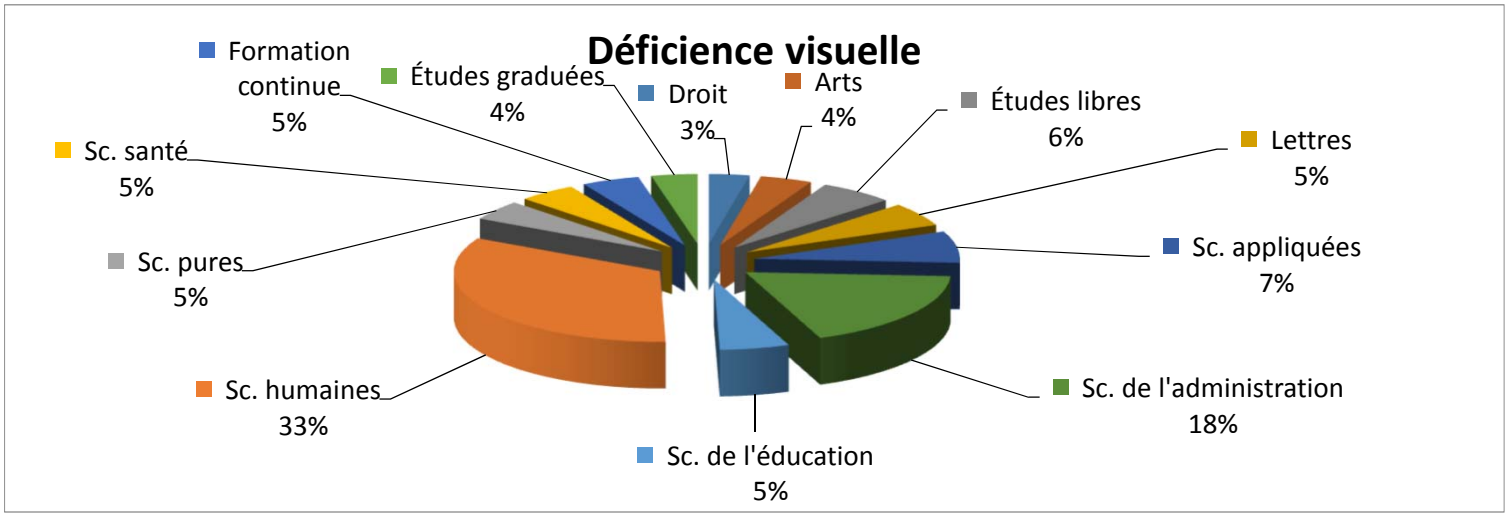
Déficience visuelle
Formation continue 5%
Études graduées 4%
Droit 3%
Arts 4%
Études libres 6%
Lettres 5%
Sc. santé 5%
Sc. pures 5%
Sc. appliquées 7%
Sc. humaines 33%
Sc. de l'administration 18%
Sc. de l'éducation 5%

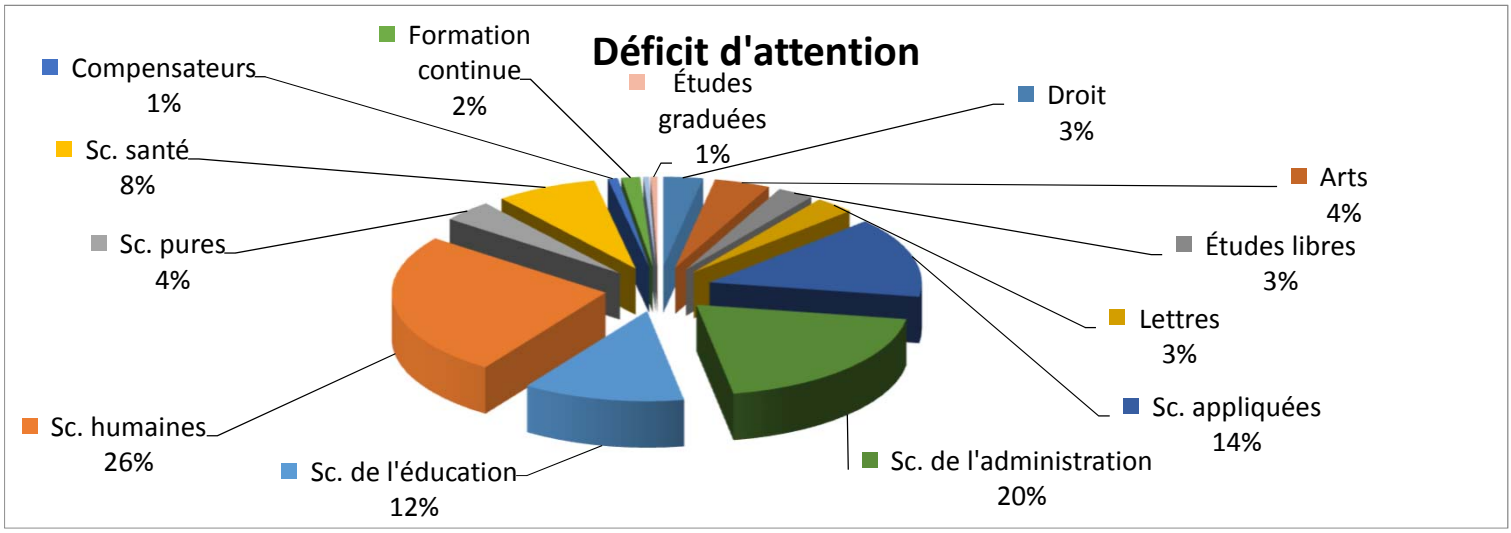
Déficit d'attention
Compensateurs 1%
Formation continue 2%
Études graduées 1%
Droit 3%
Sc. santé 8%
Arts 4%
Sc. pures 4%
Études libres 3%
Lettres 3%
Sc. appliquées 14%
Sc. humaines 26%
Sc. de l'éducation 12%
Sc. de l'administration 20%

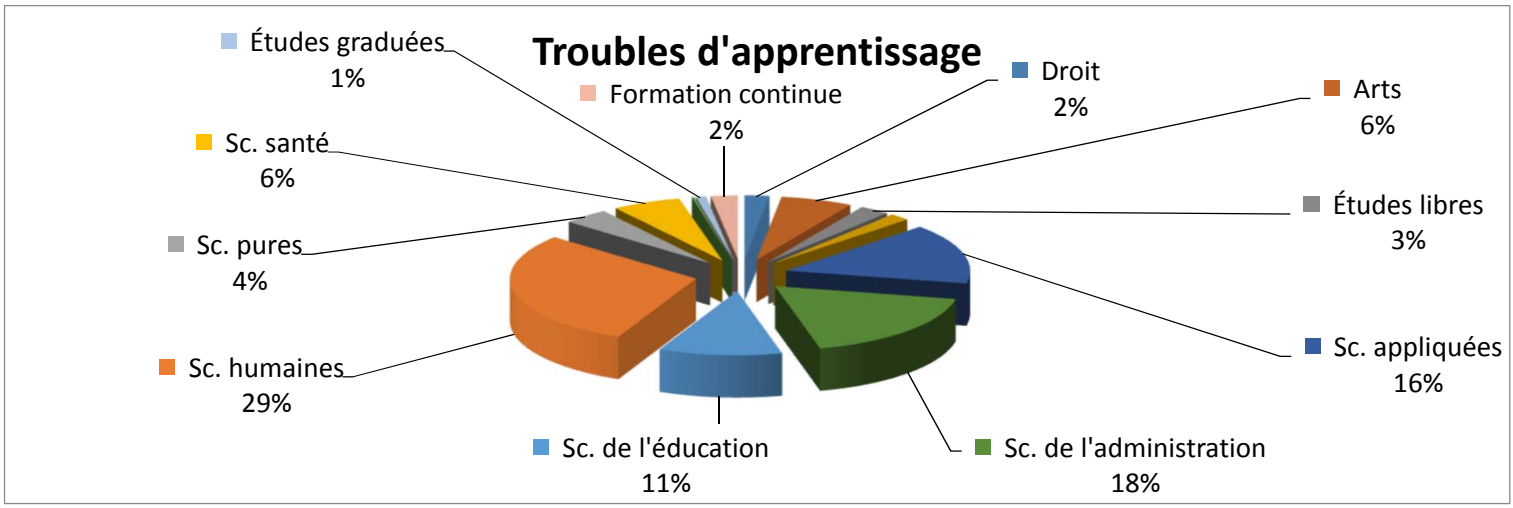
Troubles d'apprentissage
Études graduées 1%
Formation continue 2%
Droit 2%
Arts 6%
Sc. santé 6%
Études libres 3%
Sc. pures 4%
Sc. appliquées 16%
Sc. humaines 29%
Sc. de l'éducation 11%
Sc. de l'administration 18%

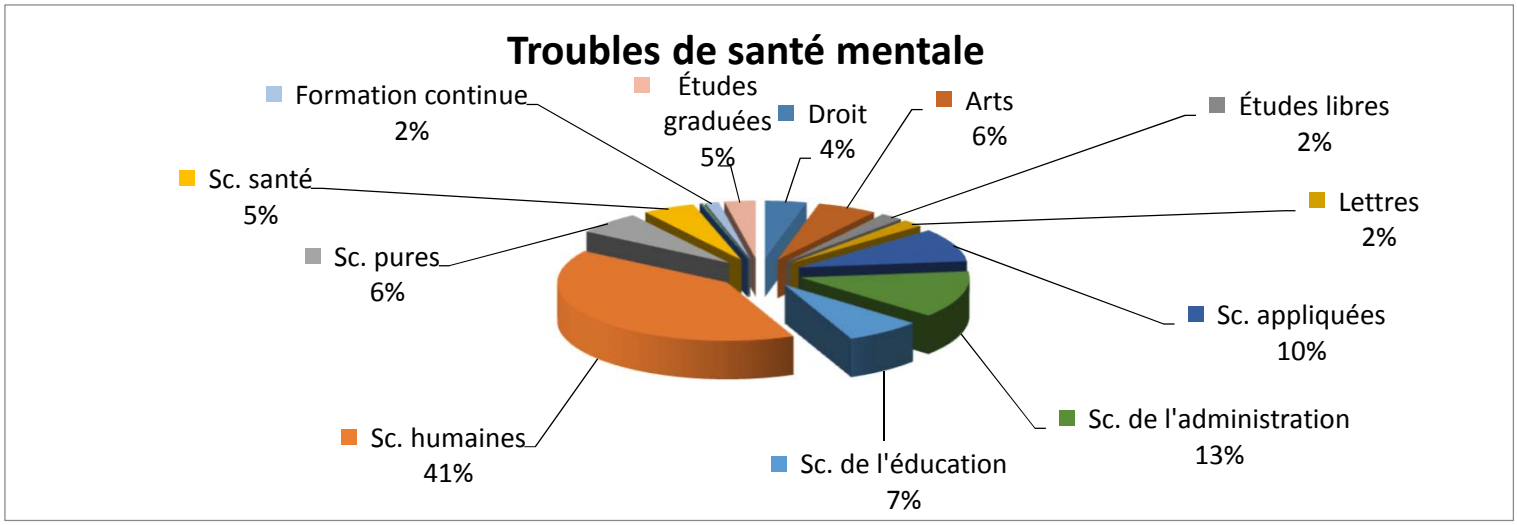
Troubles de santé mentale
Formation continue 2%
Études graduées 5%
Droit 4%
Arts 6%
Études libres 2%
Sc. santé 5%
Lettres 2%
Sc. pures 6%
Sc. appliquées 10%
Sc. de l'administration 13%
Sc. humaines 41%
Sc. de l'éducation 7%

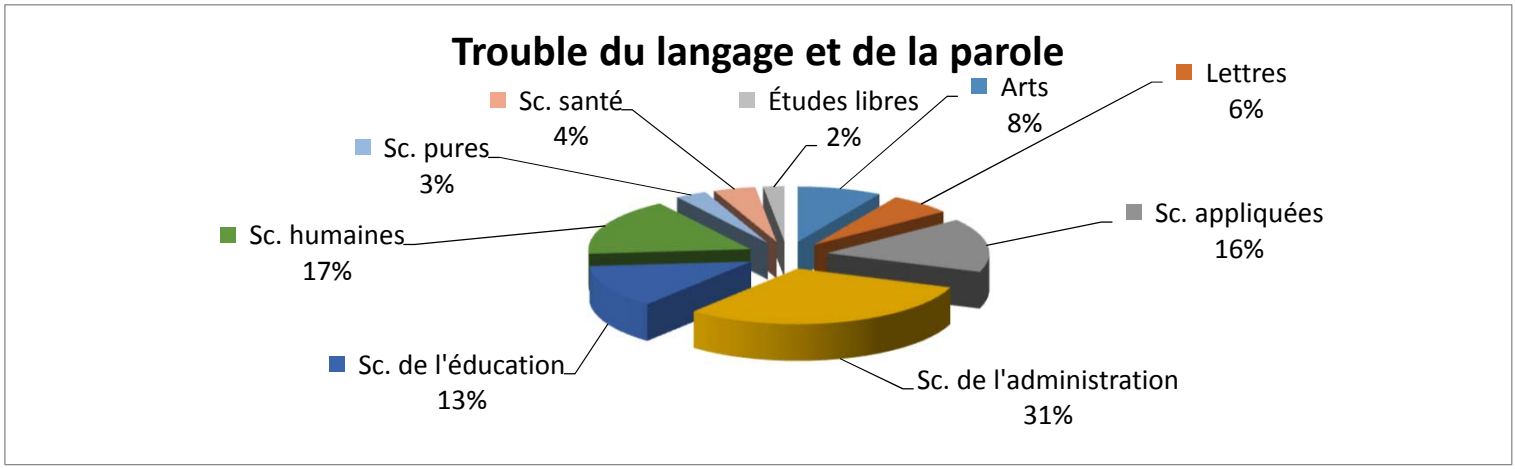
Trouble du langage et de la parole
Sc. santé 4%
Études libres 2%
Arts 8%
Lettres 6%
Sc. pures 3%
Sc. appliquées 16%
Sc. humaines 17%
Sc. de l'éducation 13%
Sc. de l'administration 31%

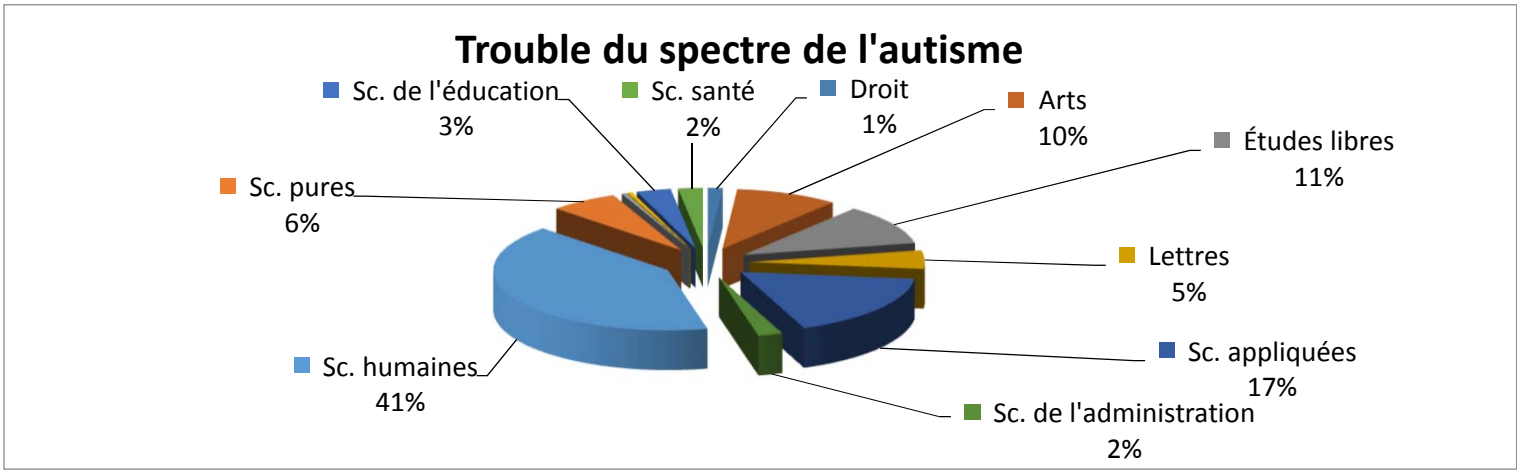
Trouble du spectre de l'autisme
Sc. de l'éducation 3%
Sc. santé 2%
Droit 1%
Arts 10%
Études libres 11%
Sc. pures 6%
Lettres 5%
Sc. appliquées 17%
Sc. humaines 41%
Sc. de l'administration 2%

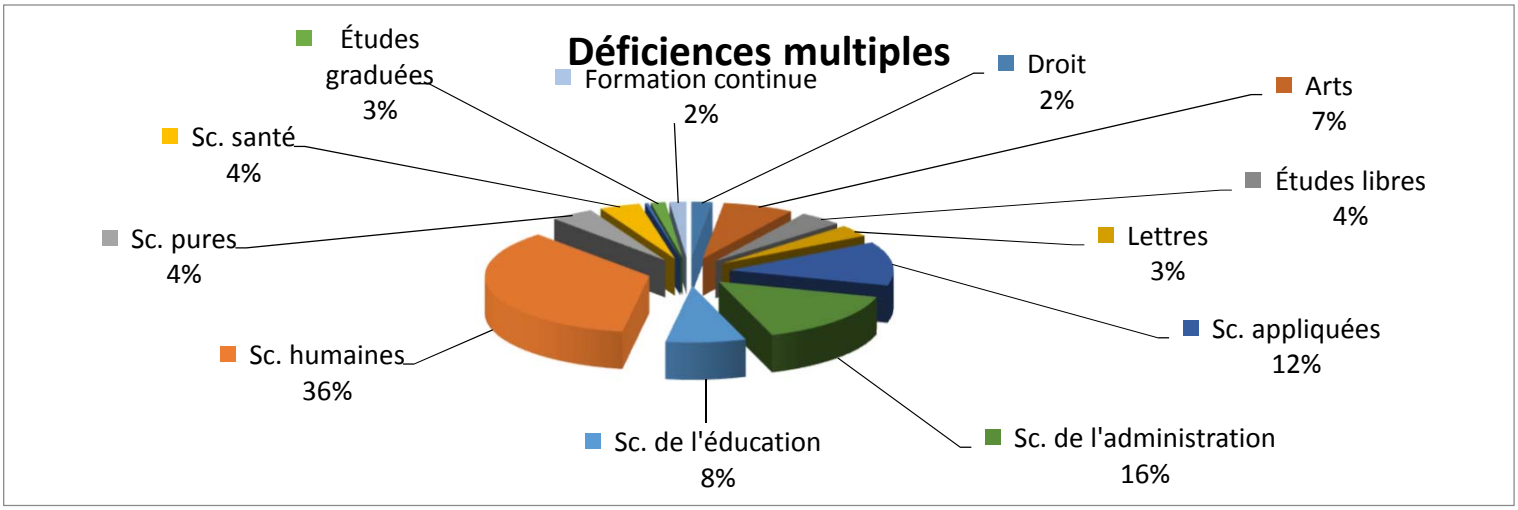

Principaux pairages des déficiences indiqués pour les personnes répertoriées comme ayant une déficience multiple:

		DA	DO	DMO	DV	TLP	TDA	TA	TSM	TSA
Déficience auditive	DA									
Déficience organique	DO	12								
Déficience motrice	DMO	11	64							
Déficience visuelle	DV	6	6	13						
Tr. langage et de la parole	TLP	2	2	3						
Tr. Déficitaire de l'attention	TDA	24	104	87	1	19				
Troubles d'apprentissage	TA	14	39	30	5	18	754			
Trouble de santé mentale	TSM	16	158	52	7	5	660	122		
Tr. du spectre de l'autisme	TSA	2		4	2	1	57	19	39	

Certaines universités n'ont pas été en mesure de fournir les pairages d'où la disparité avec le nombre total de DMU.

ANNEXE

Évolution 2013-2018

Graphiques évolutifs 2013-2018 des étudiantes et étudiants universitaires en situation de handicap

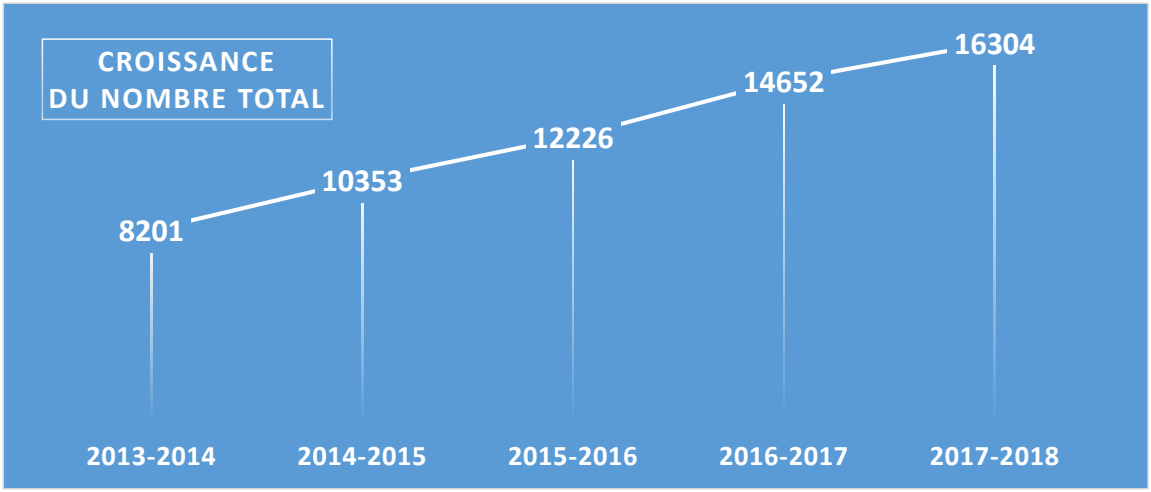

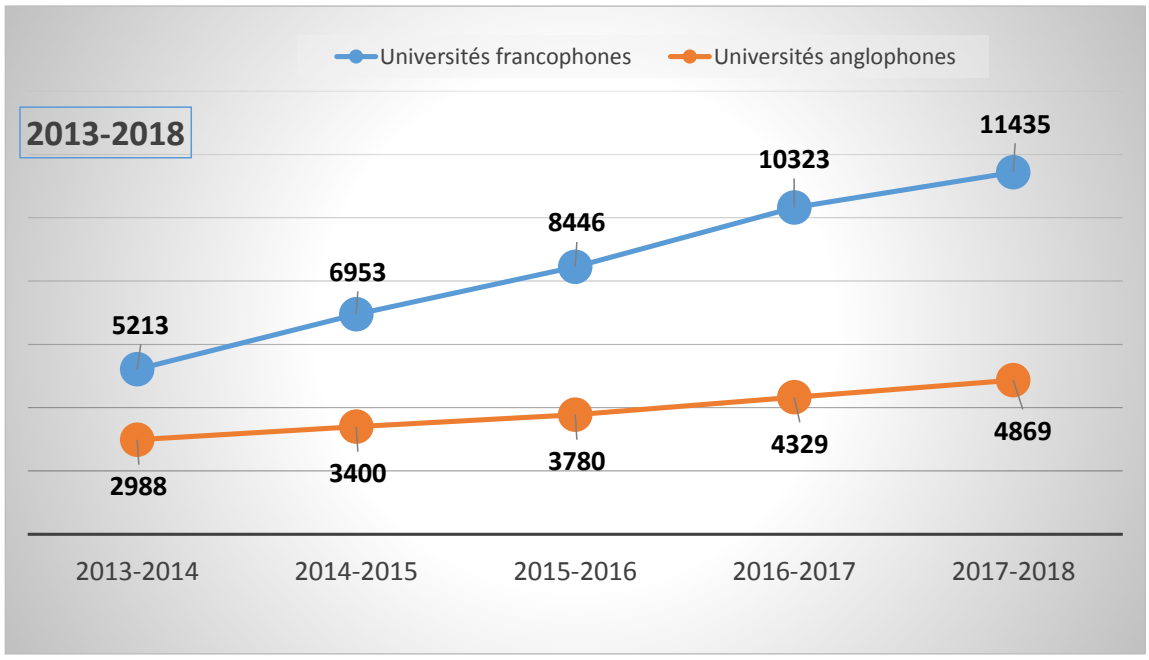

Évolution par déficiences et troubles

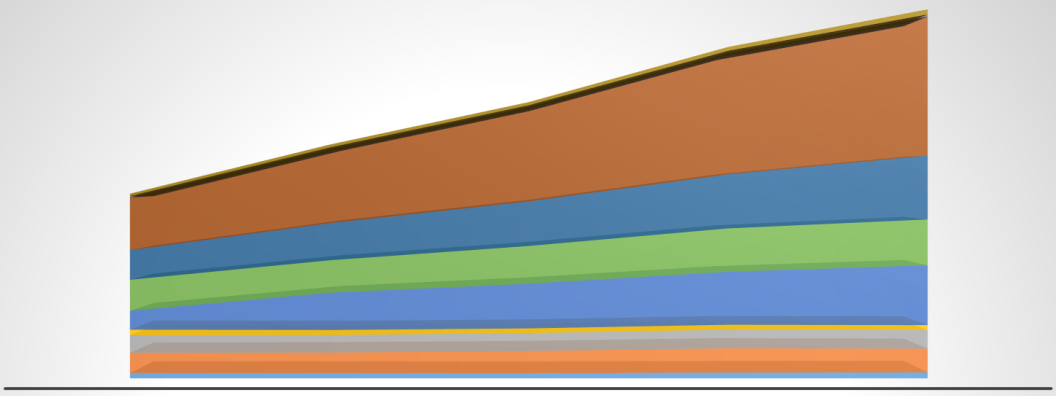

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Tr. du spectre de l'autisme	109	129	141	171	223
Déf. Langage et parole	58	73	82	92	97
Tr. Déficitaire de l'attention	2315	3254	4145	5343	6113
Trouble de santé mentale	1306	1633	1963	2378	2809
Troubles d'apprentissage	1386	1435	1661	1909	2045
Déficience multiple	843	1664	1998	2359	2634
Déficience visuelle	243	227	209	220	222
Déficience motrice	799	785	811	834	840
Déficience organique	897	914	983	1089	1056
Déficience auditive	240	239	233	257	265

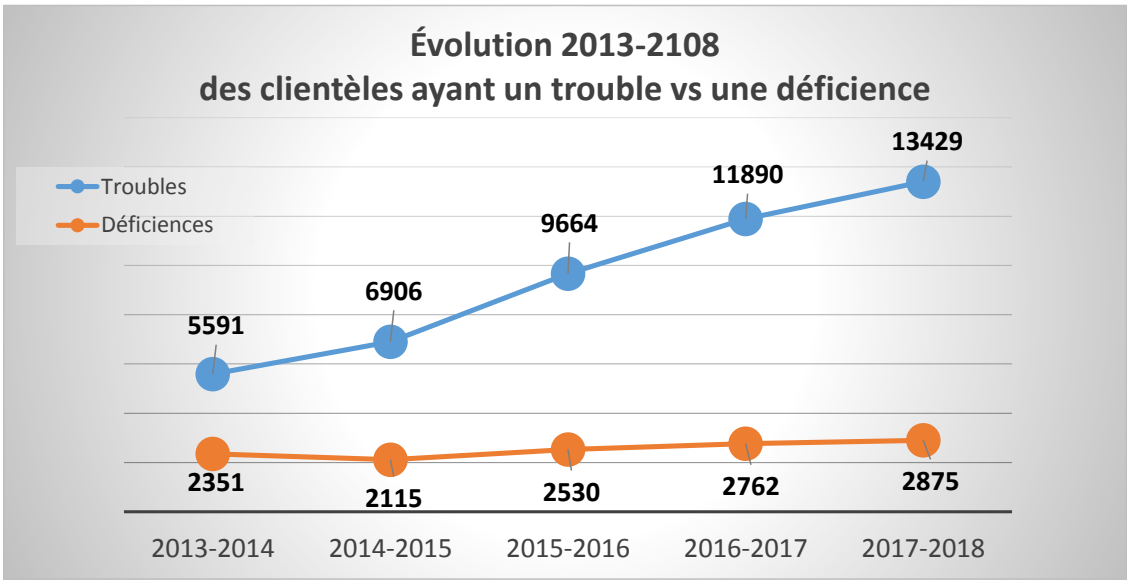

Ayant un trouble	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Troubles d'apprentissage	1386	1435	1661	1909	2045
Trouble de santé mentale	1306	1633	1963	2378	2809
Tr. Déficitaire de l'attention	2315	3254	4145	5343	6113
Tr. Du spectre de l'autisme	64	64	109	171	223
Déficience multiple (avec au moins 1 de ces 4 troubles)	520	520	1786	2089	2239
total	**5591**	**6906**	**9664**	**11890**	**13429**

Ayant une déficience	2351	2115	2530	2762	2875